

Conseil Municipal du 02 avril 2026 à 20h30

Liste des délibérations

Numéro	Objet	Vote
01-02/04/2026	Composition des commissions communales	Approuvée
02-02/04/2026	Désignation des délégués au Conseil d'École	Approuvée
03-02/04/2026	Désignation des membres du Conseil d'Administration de l'EHPAD Bodin Grandmaison de Faye L'Abbesse	Approuvée
04-02/04/2026	Élection des membres du C.C.A.S.	Approuvée
05-02/04/2026	Désignation des représentants de la commune au SIEDS	Approuvée
06-02/04/2026	Élection des délégués au S.V.L.	Approuvée
07-02/04/2026	Élection des délégués auprès du CNAS	Approuvée
08-02/04/2026	Désignation d'un conseiller municipal Correspondant Incendie et Secours	Approuvée
09-02/04/2026	Nomination d'un référent sécurité routière	Approuvée
10-02/04/2026	Nomination d'un adjoint à la sécurité et prévention de la délinquance	Approuvée
11-02/04/2026	Nomination de représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)	Approuvée
12-02/04/2026	Délégation de compétence du Conseil Municipal au Maire	Approuvée
13-02/04/2026	Indemnités de fonction des élus	Approuvée
14-02/04/2026	Vin d'honneur des 8 mai et 11 novembre	Approuvée
15-02/04/2026	Attribution numéro lieu-dit Chaume	Approuvée
16-02/04/2026	Attribution numéro Rue Saint Hilaire	Approuvée
17-02/04/2026	Modification des rythmes scolaires - pause méridienne	Approuvée
18-02/04/2026	Participation repas des aînés	Approuvée
19-02/04/2026	Adhésion à l'Agence Technique Départementale "ID 79"	Approuvée

Liste publiée sur le site internet le 07/04/2026 et affichée en mairie le 07/04/2026

Le Maire, Edward BURON

Le Conseil Municipal,

- **Désigne** les membres des commissions communales comme suit :

FINANCES	
E. BURON	Q. BOISSEAU
S. GUILLOTEAU	L. BECOT
S. GUITTON	M-T. PENINON
F. FOURNIER	
BATIMENT, VOIRIE & ENVIRONNEMENT	
E. BURON	C. THIBAudeau
S. GUILLOTEAU	H. GARNIER
S. GUITTON	O. BERTIN
J-P. BRIFFE	C. FREJOUX
L. BUENOS	
ANIMATIONS & ASSOCIATIONS	
A. BERTHELOT	L. BECOT
E. BURON	S. GUITTON
V. GONNORD	H. GARNIER
Q. BOISSEAU	
COMMUNICATION	
V. GONNORD	J-M. CHAUVENSY
E. BURON	A. BERTHELOT
S. GUILLOTEAU	M. SAUVAGEAU
Q. BOISSEAU	Marie CORNUAULT
L. BUENOS	
DELEGUE DEFENSE	
S. GUITTON	

IMPOTS	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
E. BURON	
S. GUILLOTEAU	J-M. CHAUVENSY
S. GUITTON	J-P. BRIFFE
M-T. PENINON	L. BECOT
L. BUENOS	V. GONNORD
Dominique REGNIER	Annabelle GARNIER
Baptiste CORNUAULT	Olivier TAUDIÈRE
ENFANCE, JEUNESSE, SCOLAIRE, CANTINE	
A. BERTHELOT	Q. BOISSEAU
E. BURON	F. FOURNIER
S. GUILLOTEAU	J-P. BRIFFE
COMMANDE PUBLIQUE	
Le maire + 3 titulaires + 3 suppléants	
E. BURON, Président	
<i>Titulaires :</i>	<i>Suppléants :</i>
S. GUILLOTEAU	M-T. PENINON
S. GUITTON	C. THIBAudeau
J-P. BRIFFE	F. FOURNIER
REVISION DES LISTES ELECTORALES	
Laurence BUENOS	
<i>Délégué du Tribunal</i> : Dominique REGNIER	
<i>Délégué de l'Administration</i> : Laurent TAUDIÈRE	

- **Désigne** M. Edward BURON et Mme Aurore BERTHELOT délégués au Conseil d'Ecole.
- **Désigne** M. Edward BURON, Président et Mme Sandra GUILLOTEAU et M. Jean-Pierre BRIFFE, représentants au Conseil d'Administration de l'EHPAD Bodin Grandmaison.
- **Elit** Mme Sandra GUILLOTEAU, M. Jean-Pierre BRIFFE, Mme Fabienne FOURNIER et Mme Marie-Thérèse PENINON, conseillers municipaux au CCAS de Faye L'Abbesse et **désigne** Mme Emmanuelle BILLY, M. Bastien BICHON, M. Gérard NOIRAUD et Mme Hélène BOUCHAUD membres.
- **Désigne** M. Edward BURON titulaire et Mme Laurence BECOT suppléant auprès du SIEDS.
- **Désigne** Mme Sandra GUILLOTEAU titulaire et M. Sébastien GUITTON suppléant auprès du SVL.
- **Désigne** M. Edward BURON délégué des élus et Mme Carine PROUST délégué des agents au CNAS.
- **Désigne** Mme Sandra GUILLOTEAU correspondant Incendie et Secours.

- **Nomme** M. Mathieu SAUVAGEAU référent sécurité routière.
- **Nomme** Mme Sandra GUILLOTEAU adjointe à la sécurité et la prévention de la délinquance.
- **Nomme** M. Edward BURON titulaire et Mme Sandra GUILLOTEAU suppléante au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.
- **Donne** délégations de compétence au Maire.
- **Fixe** les indemnités des élus comme suit :
 - Maire : 45,00%
 - 1^{er} adjoint : 21,38%
 - 2^{ème} adjoint : 18,00%
 - 3 Conseillers délégués : 3 x 6%
- **Décide** d'offrir le vin d'honneur servi à l'issue des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre aux participants.
- **Attribue** le n° 50 Chaume aux parcelles AL 020, 021 et 024.
- **Attribue** le n°1 Bis Rue Saint Hilaire au 2^{ème} logement de la maison cadastrée AD 238.
- **Accepte** la modification des rythmes scolaires pour la pause méridienne à compter de la rentrée de septembre comme suit :
 - Ecole du Pré Vert : 11 h45 – 13h15
 - Ecole Saint Hilaire : 12h15 – 13h45
- **Demandera** une participation de 12€ à chaque participant du repas des aînés. Ce repas est réservé aux habitants de Faye L'Abbesse de plus de 70 ans.
- **Adhère** à l'Agence Technique Départementale ID 79 et nomme M. Edward BURON titulaire et Mme Sandra GUILLOTEAU suppléante.

FAYE L'ABBESSE, le 03 avril 2026

Le Maire, Edward BURON